



FITAF

Fédération Internationale Takemusu Aikido France

Formulaire d'adhésion ou de renouvellement

L'association (club) d'Aikido :

Nom :

Adresse complète :

Téléphone(s) :

email :

souhaite adhérer à FITAF pour la saison :

La cotisation forfaitaire annuelle est de 100 € par dojo (quel que soit le nombre de pratiquants). Elle court de septembre à septembre.

Ce formulaire doit être envoyé par poste à l'adresse suivante :

FITAF, 3 Impasse Bouvard, 06160 JUAN LES PINS

accompagné du règlement de 100 € par chèque, ou par transfert bancaire
à :

FITAF → IBAN : FR85 3000 2032 3100 0007 4155 E06

BIC : CRLYFRPP

Indiquer impérativement le nom du club en référence.

Nota bene : FITAF ne propose pas d'assurance, le dojo doit donc s'assurer en responsabilité civile et assurer ses membres pour la pratique, soit directement auprès d'une compagnie, soit par le biais de son appartenance à une autre association d'Aikido ou omnisport.

Nom et fonction exacte du responsable du club :

Signature, précédée de la mention manuscrite :

« Lu et approuvé, bon pour adhésion »